



Maraîchage

N°1
22/04/2020

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRES CDA16
sylvie.sicaire@charente-chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CDA17
benoit.voeltzel@charentemaritime-chambagri.fr

Tomates abris froids :
Geoffrey MONNET - CDA86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Thierry MASSIAS - CDA17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord NA N°X du JJ/MM/2018 »



Ce qu'il faut retenir

Situation générale

- Les conditions météorologiques de ce printemps (températures douces, peu de gel,...), des sols chauds, conduisent à des démarrages rapides des cultures sous abris et en plein-champ (précocité attendue).
- La crise sanitaire liée au COVID-19 complexifie l'organisation des chantiers. Pour les maraichers diversifiés en circuits-courts, la charge de travail est lourdement impactée (complexité, nouveaux clients, poursuite des autres activités...).

Tomate en sol, sous abris froid

- **Tuta absoluta** : premiers piégeages à un niveau faible. La mise en place de la confusion sexuelle impactera, peut-être, les niveaux de piégeages des années précédentes.
- **ToBRFV** : maintien d'une vigilance phytosanitaire renforcée vis-à-vis du Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV).

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : pas de capture sur le premier site de piégeage opérationnel.

Alliacées

- **Mouche mineuse** : de nombreux signalements de piqûres de nutrition, sur plusieurs secteurs.

Panier de légumes (salades, choux, aubergines, courgettes, concombres...)

- **Pucerons** : la pression exercée par les pucerons est précoce et forte pour de nombreuses cultures, sur l'ensemble des secteurs suivis.
- **Limaces, escargots** : les conditions humides de ces derniers jours conduisent à une accentuation sensible des dégâts liés à divers gastéropodes (section de tiges, pertes des plants...).

Note Abeilles

Situation générale maraîchage

Malgré les cumuls de pluies importants de cet hiver, hormis quelques exceptions, les sols se sont réchauffés rapidement. Ainsi, les conditions météorologiques de ce printemps (températures douces, peu de gel,...) conduisent à des démarrages rapides des cultures sous abris et en plein-champ. Sauf changement de conditions (période froide, gelées...), on peut prévoir une certaine précocité des productions.

Jusqu'à présent les plannings de production sont respectés. Mais, la crise sanitaire liée au COVID-19 complexifie l'organisation des chantiers. Pour les maraichers diversifiés en circuits-courts, la charge de travail est lourdement impactée :

- Réorganisation des circuits de commercialisation, disponibilité nécessaire pour la vente directe (nouveaux clients, organisation sécurisée),
- Maintien des autres activités de production avec la mise en place de mesures barrières pour les différents intervenants.

Tomate en sol, sous abris froid

Dans le nord de la Nouvelle-Aquitaine, la production de tomates est réalisée chez un grand nombre de maraîchers. C'est l'un des produits d'appel des circuits-courts en AB ou en conventionnel. La production en sol sous abris froids est relativement précoce, particulièrement à proximité de la côte atlantique qui bénéficie de températures clémentes et d'un bon rayonnement. Actuellement sur Oléron (17) et sur Ré (17) les cultures les plus avancées sont au stade 3^{ème} ou 4^{ème} bouquet fleuri, fruits formés pour le/les premiers.

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Dans un premier temps, la mineuse était localisée sur la côte, où elle provoquait des dégâts importants, notamment sur les îles de Ré et d'Oléron. Mais depuis quelques années, on assiste à une progression de l'insecte vers l'intérieur des terres. En 2019, *Tuta absoluta* a occasionné d'importants dégâts en Vienne (introduction par les plants). Il est très important d'éviter l'installation de l'insecte sur son exploitation, car par la suite, la lutte devient complexe.

Observations du réseau :

Le réseau se met progressivement en place (12 sites sont prévus). Les premiers piégeages ont été effectués sur l'Île de Ré la semaine passée (niveau faible encore pour ce site qui piégeait beaucoup les années précédentes).

Il est encore trop tôt pour relier cela à la mise en place d'un dispositif de biocontrôle (voir point ci-après), mais la présence de mines du feuillage est plutôt moins notée que les années précédentes. A confirmer ces prochaines semaines.

Valeurs indicatives du risque en fonction du piégeage, sur la base de 4 pièges / ha (Monserrat, 2008)

Niveau de risque	Nombre de captures par semaine
Pas de risque	0 capture
Risque faible	< 3 captures
Risque modéré	de 3 à 30 captures
Risque élevé	> 30 captures

Site	Nombre de <i>Tuta absoluta</i> pour 1 piège delta relevé/tunnel/semaine	
	16	17
Iles d'Oléron et de Ré	1	0
	2	2



Larve de *Tuta absoluta* et mines sur feuilles
(Crédit Photo : B. VOELTZEL – CDA17)



Évaluation du risque : à cette même période, ce ravageur semble moins être présent que les années précédentes. La mise en place de la confusion sexuelle sur un plus grand nombre de sites peut expliquer cette situation (à confirmer les prochaines semaines).

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

- Piégeage massif (Cf. document Ecophytopic).
- Différents auxiliaires sont utilisables : *Macrolophus pygmaeus* consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, *Amblyseius swirskii* utilisés contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de *Tuta absoluta*. *Trichogramma achaeae* peut être utilisé également.
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement (ISONET, voir sur liste ci-après).
- Liste des produits de biocontrôle : note de service DGAL/SDQP/2020-244 publiée le 18/04/2020, disponible [ICI](#).

Mesures alternatives et prophylaxie :

Dans un contexte d'extension du ravageur sur un plus large secteur, il est très important de prendre en compte le maximum de mesures de prophylaxie, car dès que *Tuta absoluta* est « installée », les dégâts peuvent être très conséquents. De nombreuses ressources documentaires « Quelles solutions alternatives pour les ravageurs émergents, cas de *Tuta absoluta* » sont disponibles sur le site Ecophytopic – [ICI](#).

Ces mesures préventives concernent les aspects suivants :

- Les rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Les interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Le travail du sol : une bonne préparation du sol doit permettre de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol. Une solarisation devrait avoir un effet similaire.
- Le désherbage : élimination des plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof pour empêcher toute pénétration d'insectes.
- Contrôler les plants dès la réception et repiquer uniquement des plants sains.
- Le suivi et l'entretien des pièges de détection à phéromones.
- L'élimination manuelle des premières feuilles touchées.
- L'élimination régulière et la destruction des déchets végétaux et des fruits infestés, en évitant de les stocker à proximité des abris.

• Noctuelles (plusieurs espèces)

Depuis quelques années, en particulier sur l'île d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Depuis 2017, différentes capsules de phéromones (*Autographa gamma*, *Lacanobia oleracea*, *Chrysodeixis chalcites*, *Spodoptera exigua*) sont positionnées sur des sites de piégeage à risque. En 2020, ce réseau de piégeage est poursuivi. Dans les prochaines semaines, les relevés seront présentés.



Rappel 2019 : chenille de noctuelles

Evaluation du risque : pas de signalement à ce jour.

- **Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV)**

Le virus ToBRFV constitue un risque phytosanitaire aux conséquences économiques potentiellement importantes pour la production de tomates et d'autres cultures de solanacées. La déclaration récente d'un foyer de ToBRFV en Bretagne invite au maintien d'une vigilance renforcée et à la mise en œuvre de mesures sanitaires adaptées compte tenu de son mode de transmission par contact et de ses propriétés de conservation longue sur des supports inertes. Les mesures recommandées de biosécurité préventives ainsi que les modalités de gestion des cultures en cas d'émergence du ToBRFV sont présentées dans divers documents dont les liens figurent dans les lignes suivantes. **Toute suspicion de ToBRFV est à déclarer immédiatement au SRAL de Nouvelle-Aquitaine.**

Il existe des risques de confusion des symptômes de ToBRFV avec les symptômes d'autres maladies virales. Il est donc important « de se faire l'œil » et ne pas hésiter à consulter les autres photos disponibles [ICI](#).



Symptômes du ToBRFV sur tomates sur fruits, plantes et feuilles (Crédit Photos : <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>)



Symptômes ToBRFV sur poivron (Crédit photo : <https://gd.eppo.int/taxon/TOBRFV/photos>)

En vertu de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 11 mars 2020 relatif à la lutte contre le Tomato brown rugose fruit virus « ToBRFV », les professionnels doivent élaborer un plan de surveillance relatif au ToBRFV sur la base d'une analyse de risques. Ce plan de surveillance doit permettre la mise en œuvre d'autocontrôles suivant une analyse de risque établie à l'échelle du site ou de l'unité de production et ce, à des périodes propices à l'observation de symptômes.

Le présent document précise donc les critères à prendre en compte afin de réaliser cette analyse de risques et cibler au mieux la surveillance, lien [ICI](#).

Par ailleurs, vous trouverez différents documents sur le site du SRAL Nouvelle Aquitaine, lien [ICI](#). Egalement, un lien direct vers le BSV spécial du 5 mars 2020 rédigé par le SRAL sur ce virus, [ICI](#).

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque. À ce jour, seulement un site (sur 12 prévus) est opérationnel sur le secteur de Jarnac-Champagne (17) en culture de carotte. Au fur et à mesure des semis et plantations, le réseau sera progressivement étendu en production de carotte et de céleri-rave.

Observations du réseau : en production de carotte, dans la seule parcelle de suivi, aucune capture de mouche n'a été réalisée.

	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle	
		17	18
Carotte	1	0	
	2		
Céleri	1		
	2		



Évaluation du risque : le démarrage du vol de printemps est à surveiller. A ce jour, pour l'unique site suivi, le vol n'a pas débuté.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après :
- Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).
- Présentation des travaux réalisés en Pays de Loire « protection des cultures de carotte contre la mouche *Psila rosae* (Projet AGREABLE) », lien [ICI](#).

Alliacées

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

En production de poireau, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est très suivi, surtout en été et automne (mise en place d'un réseau à partir de juin). D'ores et déjà, dans le cadre de suivis techniques et de « tours de plaine », des piqûres de nutrition sont particulièrement notées sur oignons, aillets et plus généralement sur alliacées et ce sur de nombreux sites (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne...).



Piqûres de nutrition (21/04/2020)
(Crédit Photo : G. MONNET – CDA86)

Évaluation du risque : moins problématique qu'à l'automne, le risque peut cependant être présent dès le printemps. L'observation de piqûres de nutrition sur différents secteurs incite à être vigilant cette année. Les cultures sensibles (oignons, pépinières de poireau) doivent être particulièrement surveillées.

Sur différents autres légumes

- **Pucerons (diverses espèces)**

Dans le cadre de suivis techniques et de « tours de plaine », la présence de pucerons (toutes formes ailées et aptères) est observée depuis plusieurs semaines en Charente-Maritime, Charente, Vienne. La fréquence d'observation est élevée. L'intensité est parfois élevée pour la période considérée. Cette situation concerne de nombreuses cultures sous abris.

Parfois, des auxiliaires sont présents mais encore en nombre insuffisant. Il est important de préserver au maximum ces auxiliaires présents naturellement.



Pucerons sur jeune aubergine
(Crédit Photo : G. MONNET – CDA86)

Évaluation du risque : le risque est fortement présent. Dès la pépinière et la réception des plants, il est très important de vérifier l'absence de pucerons pour éviter après plantation la dissémination des pucerons sur un plus grand espace difficile à contrôler.

Le monde des pucerons est vaste ! Pour une meilleure connaissance de leur biologie et leur reconnaissance, voici un lien vers une page spécifique INRAE, [ICI](#).

- **Limaces et escargots**

Dans le cadre de suivis techniques et de « tours de plaine », des dégâts de limaces et d'escargots sont très souvent signalés. Cela concerne de nombreuses cultures de plein-champ, mais aussi de façon plus inhabituelle des cultures sous abris.

- **Altises**

Dans le cadre de suivis techniques et de « tours de plaine », la présence d'altises est notée sur les cultures de radis et de navets primeurs.

Notes nationales et informations

• Abeilles



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic, ICI](#).
Lien vers la plaquette « Plaquette pratique et protection insectes pollinisateurs ECOPHYTO », [ICI](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Édition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".